

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 978/B.P.E CONCERNANT LES SERVICES ETAT

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
6 août 1963

Numéro JO  
n° 9 du 31/08/1963

Date du numéro  
31 août 1963

### TEXTE INTÉGRAL

Est constatée pour compter du 28 juillet 1963, date de son retour au Territoire, la reprise de ses fonctions, par M. Leval- lois Maurice, Administrateur en Chef de classe exceptionnelle des A.O.M. Secrétaire Général du Territoire de la Côte Française des Somalis.